



Le mercredi 05 déc 2007

Viaduc de 1,2 million \$ en Outaouais : à peine terminé et déjà démolì

Martin Pelchat

Le Soleil

Québec

Un viaduc flambant neuf, construit en Outaouais dans le prolongement de l'autoroute 50, sera finalement démolì et reconstruit.

Ainsi vient d'en décider le ministère des Transports (MTQ), sur la foi d'une expertise commandée à un sous-traitant, la firme LVM Technisol. Les travaux autour de ce pont d'étagement, d'une valeur de 1,2 million \$, avaient été suspendus le 12 septembre par le MTQ en raison de craintes concernant le béton.

«Les conclusions du rapport préliminaire mettent en doute la durabilité du béton», a expliqué hier Terry McKinnon, porte-parole du MTQ, en confirmant la décision du ministère de jeter l'ouvrage à terre et de le refaire. Le MTQ a en outre résolu de ne pas payer pour ces travaux.

On ne paie pas

«On exige la conformité de la qualité du produit exigée dans les plans et devis, de noter M. McKinnon. Si ce n'est pas rencontré, ce n'est pas le ministère qui paie.»

Le MTQ ne pouvait pas dire hier à quel sous-traitant reviendra la facture. La surveillance des travaux avait été confiée à la firme de génie conseil Genivar, et leur exécution relevait de l'entrepreneur général Nelson, de la Rive-Sud de Québec. Des sources au MTQ avaient indiqué au Soleil en octobre qu'un bris à l'usine de béton était en cause, parce qu'il avait provoqué une interruption de plusieurs heures de la coulée.

Le ministère n'était pas en mesure hier de le confirmer, mais son porte-parole a indiqué qu'une des hypothèses était qu'il n'y avait pas eu une bonne adhérence entre deux coulées de béton.

Selon le MTQ, la démolition ne causera pas de retard dans l'échéancier, même si la reconstruction ne pourra se faire avant le printemps 2008, soit après la période de gel. Ce secteur de la 50, au-dessus de la montée Fassett, près de Montebello, ne devait ouvrir à la circulation qu'en 2009.

Selon le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement, Michel Gagnon, la reconstruction d'un viaduc flambant neuf est probablement une première au Québec. «On se réjouit que le ministère se tienne debout en ne payant pas», note cependant le chef syndical.